



## COLLECTIF TECHNIQUE NATIONAL TRACTION

# Dumping social : après le Fret, L'activité Voyageur !

La fédération CGT, alertée par ses secteurs régionaux d'une multitude de projets Tram Train, a demandé une audience et était reçue dans ce cadre le 16 juillet 2009.

La Direction nous a présenté 3 dossiers dont deux bien avancés :

- Nantes – Clisson puis Nantes – Châteaubriant,
- Mulhouse, vallée de la Thur,
- Ouest Lyonnais.

Des études ont lieu actuellement sur l'Île de France et Strasbourg – Piémont des Vosges.

Tous ces dossiers sont présentés par la Direction au pas de charge dans les CE sans que les délégués du personnel en soient préalablement informés !

La CGT a exigé :

- La distribution des documents afférents aux projets Mulhouse, Ouest Lyonnais, Nantes et St Gervais aux fédérations et aux délégués du personnel des sites susvisés,
- Le cahier des charges par projet pour les CRTT et la corrélation avec le dictionnaire des filières, le Vade Mecum tram train de 2002 et l'accord métier de 2004,
- L'équipement des trains,
- Le type de matériel utilisé et le type d'exploitation,
- Le respect du lien recrutement/mutation/reconversion avec la Direction Traction,
- Un suivi formation par la Direction Traction,
- Une uniformisation de la rémunération et du déroulement de carrières suivis par la Direction Traction,
- Une définition de l'urbain et du péri urbain,
- L'arrêt des négociations en région en attendant les informations et discussions à venir.

Si nous insistons sur ces points, c'est parce qu'échaudé par le Fret, une nouvelle fois, la ficelle est un peu grosse.

Sur le dossier Mulhouse, sans l'intervention de la CGT, les CRTT étaient prévus conduire des 73500, les cheminots dédiés à une UO, des responsables opérationnels auraient pu conduire occasionnellement des trains !

**Ces avancées non négligeables n'empêchent pas les problèmes de fond !**

Ainsi, les différends projets font apparaître des risques pour les cheminots, le service public, la sécurité des circulations.

En effet, la Direction organise le dumping en interne et en externe en donnant la possibilité à des entreprises de se servir de notre certificat de sécurité, en formant du personnel non SNCF à la conduite sur RFN.

**Ainsi, pour le projet Tram Train de Mulhouse, le personnel de Soléa (exploitant du réseau de transports urbains de Mulhouse) pourrait circuler sur RFN : c'est une véritable porte ouverte à la concurrence libre et faussée !**

De plus, en transférant des charges TER, elle s'attaquerait :

- Au rattachement des CRTT aux établissements traction, en créant des établissements multifonctionnels de ligne.**
- A la rémunération des ADC avec un montant de prime qui place les CRTT en dessous des CRML et CRMLP, alors qu'ils font eux aussi partie des agents de la qualification TA. Si nous laissons faire ce dumping social en interne, ce sont tous les ADC qui verront leur rémunération chutée !**
- Au dictionnaire des filières en rajoutant de la charge supplémentaire aux ADC (contrôle, tâches annexes...) et donc au métier d'ASCT...**
- Au titre I en s'autorisant à dénommer « Navettes » ce service et ainsi passer les ADC et ASCT au Titre II.**

Après l'épisode Eurostar, nul ne peut ignorer que la concurrence « voyageur » va s'accélérer.

### **Il est grand temps d'exiger :**

- Un métier conduite unique pour enrayer le dumping social en interne afin que chacun puisse vivre et travailler sur son site,
- L'arrêt des restructurations EIC, Infra, véritables colonnes vertébrales de notre entreprise,
- Le retour à la multi activité avec des établissements multi fonctions pour répondre aux besoins des usagers, des chargeurs et des populations en respectant les engagements du grenelle de l'environnement.

**La CGT est prête à s'engager dans un dialogue social restauré mais, à contrario, ses militants, les cheminots sont également décidés à préparer une mobilisation d'ampleur, si gouvernement et Direction ne changeaient pas de cap !**

Montreuil, le 21 juillet 2009

<b>Je souhaite :</b>	NOM : .....	Prénom : .....
<input type="checkbox"/> prendre contact	Adresse : .....	
<input type="checkbox"/> me syndiquer	.....	
	Code Postal : .....	Ville : .....
	Date de naissance : ...../...../.....	
	Etablissement : .....	
	Bulletin à remettre à un militant CGT ou à renvoyer à la Fédération CGT des Cheminots - 263, rue de Paris - Case 546 - 93515 Montreuil Cedex	
	Ce bulletin est aussi disponible en ligne sur notre site internet : <a href="http://www.cgtcheminot.fr">www.cgtcheminot.fr</a>	

